



Saint-Brice-Courcelles,
Le 18 juin 2024,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale** de l'Ecole de Musique de Saint-Brice-Courcelles / Champigny qui aura lieu le :

mercredi 3 juillet 2024 à 18h

dans les locaux de la **Maison des Arts Musicaux**, rue de Luzarches, à Saint-Brice-Courcelles.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du CR de l'AG 2023
Rapport moral 2023
Rapport d'activité 2023
Rapport financier 2023
Rapport financier et bilan comptable 2023
Budget prévisionnel 2024
Tarifs 2024 - 2025
Quitus au président et à la vice-présidente
Renouvellement des membres du CA
Questions diverses

L'AG sera suivie d'un Conseil d'administration dont l'ordre du jour est le suivant :

Approbation du CR du CA du 17 juin 2024
Renouvellement des membres du bureau
Questions diverses

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

A. DJOUADI, C. PAUPETTE
Président, vice-présidente

POUVOIR (maximum 1 par sociétaire - aucun cumul possible)

Je soussigné (e), donne pouvoir à Monsieur, Madame afin de me représenter à l'AG de l'Ecole de musique de St-Brice-Courcelles / Champigny du 3 juillet 2024. Il / elle pourra prendre en mon nom toute décision et participer aux votes lors de cette Assemblée générale.

Fait à Le/...../ 2024.
Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir ») :
